869 v3

DOCUMENT 8bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

0 Communauté Française — X Libre - confessionnel
0 Provincial et Communal — - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant : COURS PROFESSIONNELS POUR ADULTES
Boulevard Tirou 167
6000 CHARLEROI
Tel : 071/30.22.17
Matr. : 5.082.054

2. Intitulé de la formation :

Code : 5 2 31 21 11 21 51 (3)

HABILLEMENT MODELISATION

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 de 1 page (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe 2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation

0 (1) enseignement secondaire : transition (1) — ~~qualification~~ (1)
degré : ~~inférieur~~ — supérieur (1)

0 (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie :

0 (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe 3 de 1 page (2)

7. Programme des cours — Repris en annexe 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe 5 de 1 page (2)

9. Profil du chargé de cours — Repris en annexe 6 de 1 page (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
HABILLEMENT MODELISATION	**CTPP**	**64**
2. Part d'autonomie		**16**
	Total des périodes	**80**

11. Date de la proposition du P.O. :

Signature du :
Représentant du P.O. subventionné :

Transmis par le réseau le :

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

voir annexe

Date : 22/09/93 Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
Motivation de la décision

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : 19 OCT. 1993 Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F. :

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis les connaissances d'esthétique vestimentaire et les aptitudes nécessaires à l'élaboration rationnelle de processus de fabrication en vue de la réalisation de vêtements de toutes catégories.

En outre, la formation contribuera à développer les habitudes professionnelles.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant doit démontrer ses connaissances en techniques de coupe relatives aux études de modèles en exploitant les éléments d'une bibliothèque de patrons.

Est directement admissible comme élève régulier de cette U.F., le candidat porteur d'un des titres suivant :

– attestation de réussite de l'U.F. "Habillement : techniques de qualification : Patronage de modèles";

– certificat de 7 ème année de l'enseignement secondaire de pleine exercice du domaine de l'habillement.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

NOTIONS SPECIFIQUES	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	CAPACITES TERMINALES
ETRE CAPABLE : **de maîtriser: la sélection, l'utilisation du vocabulaire spécifique pour toutes les notions et techniques étudiées** **de maîtriser** : la sélection, l'utilisation, l'entretien : du matériel : * de coupe * de découpe * de piquage et dérivés * de repassage des matières : * tissus de toutes natures : composition aspect, texture, laize, flot,... * doublures, renforts et accessoires de mercerie **d'adapter** l'utilisation du matériel aux matières **de s'intéresser, de suivre l'évolution technique et technologique** du matériel et des matières : * sur le plan individuel et industriel **de faire preuve de sens esthétique** – associer : formes, couleurs, matières – mettre une silhouette en valeur – atténuer l'aspect d'une morphologie déficiente ou d'une malformation **d'appliquer, d'exploiter les principes d'organisation du travail** (O.S.T.) dans la conception des méthodes	ETRE CAPABLE : En coupe **de maîtriser** : une bibliothéque de patrons de toutes catégories : – approprier la sélection de la base aux besoins : * modèle, mannequin, critères de qualité et de production – interpréter, concevoir la réplique du modèle selon les exigences du styliste, de la clientèle le patronage industriel intégral : – synchroniser patronage et techniques d'exécution * selon les critères de qualité, coût de la production, prix de vente **de maîtriser l'adaptation des patrons** – aux mesures et conformations individuelles * application des techniques connues **d'exécuter la "mise à plat" de moulage, de drapage** – conformément aux règles d'équilibre du patronage traditionnel * aplomb, sens de fils,...	**ETRE CAPABLE :** **de maîtriser,, d'appliquer, d'exploiter** : – les techniques d'exécution abordées dans les différents cycles **de concevoir, d'expérimenter, d'établir** : – un procédé d'exécution : * de détails * de montage * d'achèvement tenant compte des principes d'O.S.T. (cf : notions spécifiques) **de palier les difficultés relatives** : – aux matières : * tissus fragiles, délicats, intraitables * de compositions diverses ou inconnues * adéquation et fixation des renforts aux matières **de procéder à un moulage** : – pièces de vêtement, col, manche,... – de base ou de vêtement : cas particuliers * conformation, modèle spécial **d'exécuter un drapage** : – détail, partie de vêtement, vêtement * en cas : – de difficultés de patronage à plat – étoffes délicates ou coûteuses (exécution de prototype) **de maîtriser les techniques d'essayage** : – association des principes du bien–aller et du sens de l'esthétique	**ETRE CAPABLE :** **de maîtriser les étapes** successivement requises par la fabrication de toutes pièces d'habillement **de concevoir,, d'expérimenter, d'établir** : – le mode opératoire (gamme de montage) d'un modèle particulier ou inexpérimenté * tenant compte des principes d'O.S.T. **de fabriquer ce vêtement** : * répartition, équilibrage du travail en atelier: – aux postes de travail – au personnel disponible – en fonction des qualifications **d'affirmer une autonomie complète** dans la fabrication de vêtements de toutes catégories.

* rapports : – coûts de production – procédés d'exécution – critères de qualité * synchronisation du déroulement des opérations – rationalisation des gestes et des circuits – économies de temps **de s'initier, s'entraîner à la relation professionnelle** – contacts avec la clientèle – contacts avec les collègues – contacts avec les supérieurs **de respecter la déontologie du métier** : discrétion, intégrité	**En découpe** **de maîtriser les diverses opérations** : – en particulier l'approvisionnement des matières : * tissus : – déceler les pièges: flot, sens raccords, disposition des motifs, chevrons, irrégularité des lignes, carreaux – repérer les défauts – le placement tissu dossé, dédossé – faire preuve d'habileté, de souci d'économie * synchronisation : coup d'oeil et adresse gestuelle * patience, esprit de recherche		

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de :

- concevoir, établir, expérimenter un processus de fabrication répondant à des critères de qualité déterminés et aux principes de l'organisation scientifique du travail;
- réaliser le prototype en vue de contrôler l'esthétique du modèle et le bien–aller du vêtement.

En outre, l'évaluation portera sur les capacités de l'élève à :

- réaliser des drapages suivant modèles ou inspiration;
- procéder à des moulages selon toutes conformation;
- à établir des relations de type professionnel tant dans un cadre industriel que dans la profession indépendante.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant ou expert.